



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 1^{er} juin

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 25 mai 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 27 - votants 32.

Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Elisabeth BOVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, François DAVIET, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Elodie DONDIN à Séverine MUGNIER
Fabienne DREME à Karine FALCONNAT
Sophie FURNUTO à Luc DUBOIS
Philippe LANGANNE à Roger DALLEVET
Henri PERRIN à Maly SBAFFO

Secrétaire de séance : Roger DALLEVET

N° 2023-58 : Attribution du marché de travaux : Renouvellement du réseau d'eau potable, commune de LA BALME DE SILLINGY – Route de Paris

Monsieur Yvan SONNERAT, Vice-président en charge de l'eau, rapporteur

Dans le cadre du projet communal d'aménagement du centre-bourg « Cœur de Balme », la commune de La Balme de Sillingy va modifier le profil de la voirie de la route de Paris et renouveler le revêtement de la chaussée.

La CCFU possède une canalisation de distribution d'eau potable vétuste sous la route de Paris qu'il convient de renouveler dans le cadre de ces travaux.

Un marché de travaux a été lancé sous forme de procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Un avis d'appel à la concurrence a été diffusé le 18 avril 2023 via la plateforme des marchés publics : www.mp74.fr

Suite à la mise en concurrence 2 offres ont été remises.

La commission d'appel d'offres créée par délibération n°2020-38 du conseil communautaire du 15 juillet 2020 s'est réunie le mardi 16 mai 2023 pour l'analyse des offres.

Au vu du rapport d'analyse des offres, cette commission propose de retenir le groupement d'entreprises BORTOLUZZI SAS (mandataire) / SAS MITHIEUX TP pour un montant de travaux de 1 587 311 €HT (estimation des travaux : 1 679 192,20€ HT).

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**approuver** le projet de travaux de renouvellement du réseau d'eau potable du cœur de Balme,
- De **solliciter** l'aide financière du Département de la Haute-Savoie et de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de cette opération,
- D'**attribuer** le marché au groupement d'entreprises BORTOLUZZI SAS (mandataire) / SAS MITHIEUX TP pour un montant de 158 731 €HT,
- D'**autoriser** monsieur le Président à engager les travaux et signer le marché et les pièces afférentes,
- De **souligner** que les crédits suffisants figurent au budget annexe de l'eau potable, exercice 2023.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,
Roger DALLEVET**

